



CFPPA

de la Nature et de la Forêt

Action courte qualifiante Agent Polyvalent de Scierie

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des futurs salariés capables d'occuper un emploi en scierie

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés actifs ou en reconversion professionnelle
- Avoir + de 18 ans

CONDITIONS D'ADMISSION

- Bonne aptitude physique
- Certificat médical (vaccinations à jour)
- Mobilité (si possible permis VL valide)
- Examen du dossier de candidature, entretien de motivation
- Tests de pré-requis (pour construire le parcours de formation)
- Se munir d'un CV à jour et d'une carte d'identité en cours de validité

STATUT DU STAGIAIRE

- Stagiaire de la formation professionnelle et continue
- Formation rémunérée selon l'expérience professionnelle
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

ÉQUIPEMENT

- Chaussures de sécurité montantes anti-coupure ou bottes, gants, lunettes de protection, protecteur auditif
- Matériel mis à disposition pour les stagiaires éligibles au programme de formation Bourgogne-Franche-Comté

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Salarié en scierie ou société de transformation du bois

Taux
d'insertion :
87,50 %

Taux de
satisfaction :
100 %



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité



CONTENU DE LA FORMATION

Connaissance du matériau bois en fonction : - des essences - des débits conventionnels standardisés - des débits sur liste - de la méthodologie de gestion de stock Connaissance des matériels de scierie : - les résineux et les feuillus - le fonctionnement d'une ligne de sciage - la maintenance	70 h
La certification forestière : principes et fonctionnement d'une chaîne de contrôle	8 h
Conduite de machines de scierie en toute sécurité avec comme support une ligne de sciage mobile	105 h
Sauveteur Secouriste au Travail	14 h
Affûtage : - techniques de base - le matériel - les nouvelles avancées technologiques	35 h
Classement des sciages	8 h
Lutte contre les discriminations	7 h
Savoir-être professionnel	21 h
Permis de tronçonneuse européen (ECC1)	35 h
Stage en entreprise	105 h
Spécificités de la formation au CFPPA : CACES R 489 (Formation par un organisme agréé) Habilitation électrique H0B0	28 h 7 h

VALIDATION

- Attestation de formation normalisée.



ETANG SUR ARROUX (71)

CFPPA de la Nature et de la Forêt

Tel : 03.85.86.59.50 • Fax : 03.85.86.59.69

E-mail : cfppa.velet@educagri.fr • lpa-de-velet.eclat-bfc.fr